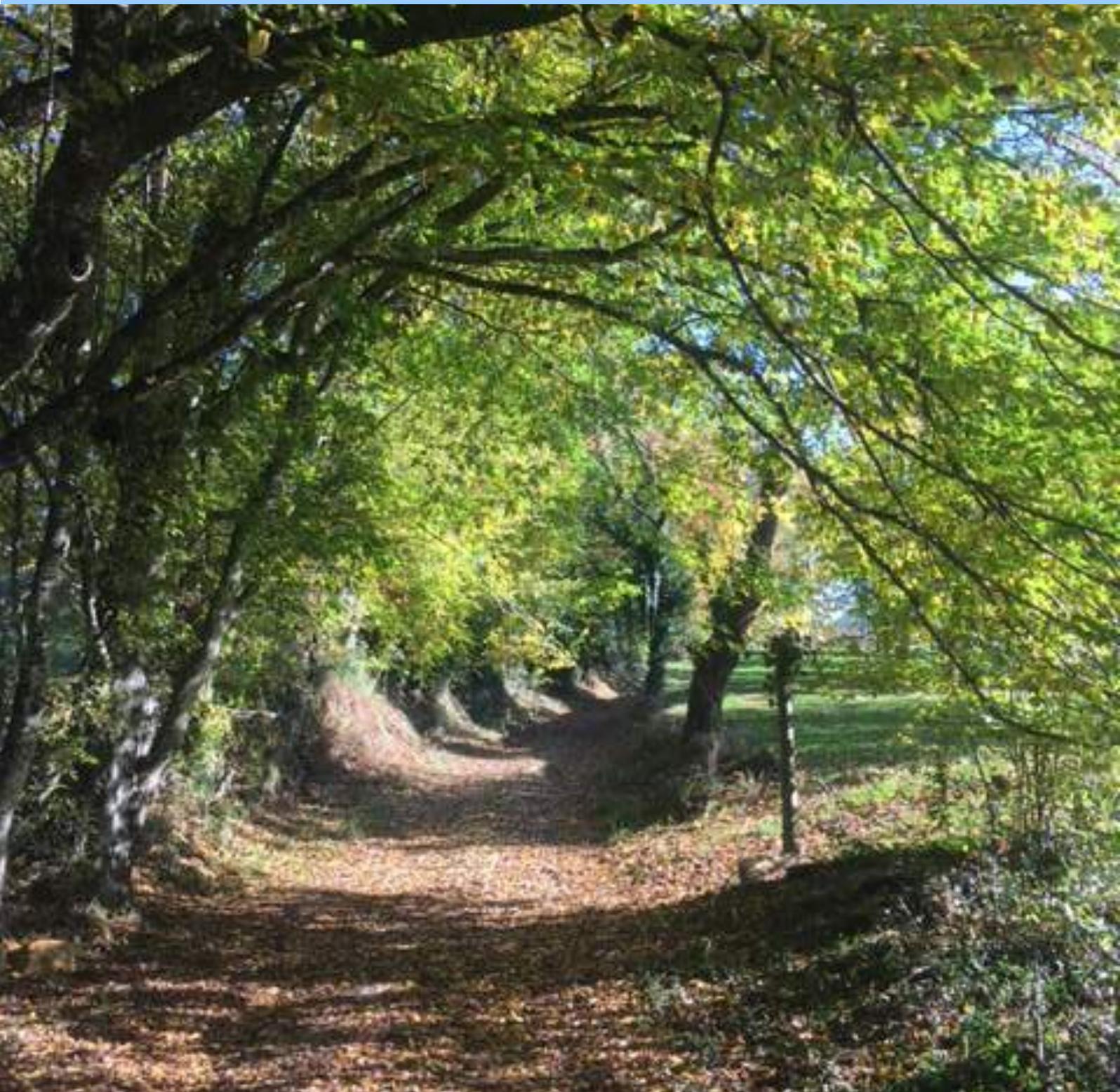




# SADROC



Avril 2022  
**Bulletin municipal**  
[www.sadroc.fr](http://www.sadroc.fr)





# INFORMATIONS PRATIQUES

## Sommaire

- Informations pratiques
- Numéros utiles
- Le mot du Maire
- Etat civil
- Urbanisme
- Vie municipale
- Ecole
- CCAS
- Compte administratif 2021
- Budget principal 2022
- Réalisations
- Associations
- Syndicat des eaux
- Service de l'assainissement
- SIRTOM
- Secteur d'électrification
- Pays d'art et d'histoire
- De tout un peu
- La vie de la commune en images

## MAIRIE

Tél : 05.55.84.51.90

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h-12h & 14h-17h  
 Mardi : 8h-12h & 14h-18h  
 Mercredi : 14h30-16h  
 Jeudi : 8h-12h & 14h-18h  
 Vendredi : 14h-18h  
 Samedi : 10h-12h



## POSTE

Tél : 05.55.84.51.34

### Horaires d'ouverture modifiés du 1er mars au 29 avril

Lundi & jeudi : 9h - 11h30  
 Mardi : 14h - 16h30  
 Vendredi : 9h - 11h30  
 14h - 16h30  
 Samedi : 10h - 11h30

### A compter du 2 mai retour aux horaires habituels :

Lundi au vendredi : 9h-11h30  
 Samedi : 10h-11h30



## BIBLIOTHEQUE

### Horaires d'ouverture

Samedi : 10h-12h  
 hors jours fériés

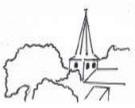
## NUMEROS UTILES

Instance	Téléphone
Pompiers	18 ou 112
SMUR	15
Gendarmerie	17
Assistante sociale Mme Jorion En mairie sur rendez-vous le 1er mardi du mois	05 19 07 81 32
Mairie	05 55 84 51 90
Agence postale	05 55 84 51 34
Ecole Sadroc	05 55 84 51 87
Ecole St Bonnet	05 55 98 48 32
Ecole St Pardoux	05 55 84 50 01
Collège Allassac	05 55 84 46 00
CLSH St Bonnet	05 55 98 16 74

Instance	Téléphone
Syndicat des eaux Urgences	05 55 84 55 99 06 07 90 97 75
Syndicat d'électrification	05 55 20 89 51
Dépannage assainissement (Agglo)	05 55 84 24 40
Dépannage Enedis	09 72 67 50 19
Routes CD19	05 19 31 19 19
Agglo de Brive Lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h	05 55 74 10 00
Déchetterie du Gaucher	06 15 34 06 73
Pays d'Art et d'Histoire	05 55 84 95 66
SIRTOM Brive	05 55 17 65 10
Office du tourisme Brive	05 55 24 08 80
Instance d'autonomie Allassac	05 55 85 73 79

Ce bulletin a été réalisé par : Corinne Péjoine, Ginette Verlhac, Sylvie Cramier, Véronique Mounier, Jacques Labrousse, Eric Rouquier, Eliette Vignal

Directeur de la publication : Stéphane Bruxelles



## MOT DU MAIRE



Chères Sadrocoises, chers Sadrocois,

Le bulletin d'avril est celui qui salue l'arrivée du printemps et du renouveau à la sortie de l'hiver. Nous avons toutes et tous besoin de retrouver un peu de vie à l'extérieur et les bonheurs simples de cette période de l'année.

L'année 2022 garde son lot de difficultés. D'abord cette épidémie de Covid qui oscille encore et perturbe une relance définitive de nos vies. Mais désormais nous apprenons à vivre avec ce virus comme d'autres et la vaccination à grande échelle nous a permis de gagner en sérénité dans nos vies quotidiennes. Gageons que l'arrêt du port du masque puisse être définitif. Il le faut maintenant.

Ensuite cette terrible action militaire contre le peuple ukrainien qui est dans une peine et un désarroi immenses. Les images qui nous parviennent sont terribles. D'un autre temps. D'une autre époque. D'une folie des hommes dont on pensait que nous avons tiré les leçons de l'histoire. Mais elles nous rappellent aussi combien la démocratie et la paix sont fragiles et précieuses. Nous serons bien entendu toutes et tous solidaires et plusieurs familles de la commune se sont fait connaître pour héberger des familles en peine. Nous avons relayé les possibilités de dons, nous continuerons à le faire et même plus si nous pouvons nous organiser en ce sens.

Cette année 2022 est aussi une année d'élections. D'abord avec les élections présidentielles des 10 et 24 avril, puis les élections législatives des 12 et 19 juin. Ce sera le moment de faire vivre notre démocratie. De nous exprimer dans les urnes en réalisant, en nombre, notre devoir citoyen tellement essentiel.

La commune continue d'avancer. Les travaux sur deux projets importants vont démarrer début avril. L'un en termes de modernisation des services et de mise aux normes. L'autre dans un cadre normal de réhabilitation des biens communaux. Vos élus sont impliqués sur ces projets dans un souhait toujours prégnant de défendre les intérêts communaux et d'engager des dépenses structurelles nécessaires et mesurées. Nos constats sont aussi ceux d'un territoire qui se développe rapidement. Les ventes de terrain sont importantes et cette dynamique positionne la commune vers un développement à organiser et à anticiper pour les années à venir.

Profitons de ce printemps pour accompagner encore nos associations et tous leurs adhérents qui s'impliquent grandement dans leur commune en relançant avec envie leurs activités qui sont à saluer et à soutenir. Ils peuvent compter sur nous.

Je vous souhaite un bel été, de beaux moments, de profiter de tous les instants de cette période estivale et qui permettront de regarder vers l'avenir avec sérénité.

Bien à vous toutes et tous.

Stéphane Bruxelles.



## ETAT CIVIL

### Naissances :

Nous présentons nos félicitations aux jeunes parents et bienvenue aux nouveaux nés.



Le 18 novembre 2021 : *Ethan, Paul CLAUZEL* de Christophe CLAUZEL et Aymée GRENIER, 3 route de la Forge

Le 07 janvier 2022 : *Arthur PEJOINE* de Jean-Baptiste PEJOINE et Aurore REYNIER, 3427 route d'Uzerche

Le 29 janvier 2022 : *Lilou CESSAC* de Stéphane CESSAC et Ophélie DURR, 9 route de Chantegril

Le 15 mars 2022 : *Léo POUMIER* de Thomas POUMIER et Angélique DENAES, 1255 route d'Uzerche

### Décès :

Nous présentons nos sincères condoléances et sentiments de sympathie aux familles éprouvées.



Le 09 janvier 2022 : Bernard Jean-Marie TRARIEUX domicilié 1690 route d'Uzerche - 65 ans

Le 05 février 2022 : José Luis MARINHO domicilié 3 lotissement les Vergnes - 59 ans

Le 18 février 2022 : Marcelle BERGEAL veuve MOUZAT domiciliée 8 chemin de Lachanal - 93 ans

Le 18 mars 2022 : André LABROUSSE domicilié 2 route de la Martinerie—96 ans

## DEMOGRAPHIE 2021

Naissances : 17

Mariages : 4

Décès : 9



## URBANISME 2021

**Certificat d'urbanisme informatif : 24**

**Certificat d'urbanisme opérationnel : 19**

**Permis de démolir : 1**

**Travaux d'aménagement : 2**

### Déclarations Préalables :

Piscine : 5

Travaux de portes et fenêtres : 4

Auvent : 1

Panneaux photovoltaïques : 2

Garage en habitation : 1

### Permis de Construire :

Bâtiment agricole : 2

Bâtiment professionnel : 2

Tunnel de stockage de bois : 1

Tunnel de stockage de fourrage : 1

Maison d'habitation : 13

Réhabilitation d'un garage en ateliers et garages municipaux : 1

Abri pour voitures : 1

Hangar en maison d'habitation : 1



Toutes vos démarches en 1 clic !

C'est possible avec le  
Guichet Numérique des  
Autorisations d'Urbanisme

Cliquez ici !

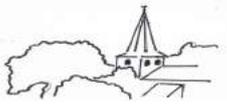
Simple, rapide, pratique  
accessible, économique, sécurisé

### Agglo de Brive - Urbanisme

Le traitement des autorisations d'urbanisme est effectué par le service urbanisme de l'Agglo de Brive. Désormais, dans le cadre de la transformation numérique des administrations, avec pour objectif, 100 % de **services publics dématérialisés** à horizon 2022, nous devons être en capacité d'offrir la possibilité aux administrés de déposer leur document d'urbanisme de façon dématérialisée, donc via un site informatique. Cela est désormais possible via le lien déposé sur le site de la commune ( Vie municipale – Démarches administratives – urbanisme ).

Vous avez cependant toujours la possibilité d'effectuer vos démarches en mairie afin de vous faire aider dans ces dernières.





## VIE MUNICIPALE

### Départ de Isabelle Schneider, adjointe technique à la cantine scolaire

Après 12 ans de bons et loyaux services à l'école de Sadroc, Madame Isabelle Schneider a souhaité orienter sa carrière professionnelle vers d'autres horizons. D'abord recrutée pour assurer la surveillance de la cour les matins avec le service des bus puis la garderie du soir, elle a ensuite assuré la réalisation des repas à la cantine depuis 2014. Toute l'équipe municipale lui souhaite une bonne continuation et réussite dans la poursuite de ses objectifs professionnels.



### Recrutement d'un agent pour la cantine

La commune souhaitait professionnaliser ce poste en recrutant un personnel qualifié et formé pour la restauration collective. 14 candidatures ont été reçues en mairie. Les entretiens professionnels de recrutement se sont déroulés en collaboration avec Mme Chauvac directrice du centre de gestion de la Corrèze. Mme Vallenduc a été retenue. Titulaire d'un baccalauréat technologique et d'un BTS en restauration et alimentation, elle possède de nombreuses expériences en restauration depuis plus de 15 ans et notamment en restauration collective. Nouvellement arrivée sur la commune, elle aura à cœur de faire découvrir l'ensemble des menus travaillés et proposés dans le cadre de la loi Egalim, le tout en travaillant des produits frais pour une alimentation de qualité pour nos jeunes élèves.



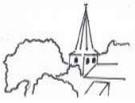
### Pose de la fibre

La fibre a été posée durant les vacances de février afin de garantir un débit plus important pour les activités pédagogiques numériques des enseignants. Aujourd'hui, les quatre classes sont équipées de Tableaux Blancs Interactifs qui demandent également un réseau numérique adapté. Le passage dans les locaux du bâtiment quelque peu âgé ne s'est pas fait sans mal.

### Capteur de CO2



Afin de respecter les consignes d'aération des classes dans le cadre du protocole Covid mis en place dans les écoles, la commune s'est dotée de 4 capteurs de CO<sub>2</sub> afin de mesurer la quantité de CO<sub>2</sub> présente dans chacune des classes de l'école. Ce matériel permet également la mesure de la température, du taux d'humidité et possède 4 niveaux d'alerte permettant d'aérer les classes au besoin. Le rectorat de l'Académie de Limoges a participé à hauteur de 200 € sur un montant total de 287,52 € TTC.



## ECOLES



### Exposition à la découverte du rail

Les élèves partent à la découverte du rail.

Lundi 10 et Mardi 11 janvier après-midi, quatre classes de l'école primaire de Sadroc ont participé à des ateliers du patrimoine, animés par Wilfried Leymarie, animateur en architecture et patrimoine et Mathilde Lanier, volontaire en service civique du **Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise**.

Ces ateliers organisés autour d'un matériel pédagogique adapté, comprenant des maquettes, ont permis aux élèves de découvrir de manière ludique les transformations du monde rural liées à l'arrivée du train.

Les enfants de chaque niveau ont fait preuve de curiosité et d'une grande implication lors des activités proposées.

Des livrets pédagogiques leur ont été remis pour prolonger l'exploitation en classe.

Les deux médiateurs ont expliqué ce que le train a changé sur le territoire, comment fonctionne une locomotive à vapeur ou encore pourquoi les voies de chemin de fer suivent les vallées.



### Actions pédagogiques du PAH

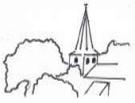
Le mardi 23 novembre, les élèves de CE2 de l'école ont bénéficié d'un **atelier sur la lecture de paysages**, atelier animé par M. Jacquement du Pays d'Arts et Histoire. Les enfants ont participé à de nombreuses activités autour de ce thème (typologie, croquis, observation...), activités à la fois ludiques et passionnantes. Cette après-midi s'est terminée par une sortie sur le parvis de l'église qui offre un magnifique point de vue sur leur village et la campagne environnante. Les enfants et leur maîtresse, Mme Devaud, ont beaucoup apprécié cette intervention très enrichissante !

**L'intervention kappla** menée par un intervenant du Pays d'Art et d'Histoire à la salle des fêtes pour les élèves de CE1 de l'école de Sadroc s'est déroulée le vendredi 19 novembre après-midi. Après une petite sortie dans le bourg afin d'observer les bâtiments, de se repérer et de les situer les uns par rapport aux autres, les élèves ont d'abord effectué quelques petits défis, par groupe, afin de découvrir quelques notions d'architecture : abriter un playmobil avec trois kapplas, puis avec deux et réaliser la tour la plus haute.

Ils ont ensuite tenté de situer puis de représenter certains bâtiments observés à partir de leur photo : l'école, la mairie, l'église, l'épicerie, une maison et une ancienne grange.

Conclusion: pas facile de construire les toits !





## ECOLES

### Cantine scolaire

Nous poursuivons nos efforts pour apporter à nos jeunes élèves une restauration de qualité. Nous créons des menus à partir de produits de saison et d'aliments issus de circuits courts en nous attachant à leur valeur gustative. Les principaux producteurs locaux sont : le Gaec de la Martinerie, la ferme de la Prade, la laiterie Lilly, un brin de chèvre pour les produits laitiers, la ferme Lunateli pour les pâtes, Tallerie Clement pour les lentilles et le quinoa, Benoit Berthy pour les compotes, le Gaec Mathou pour les kiwis, Pom et Piou pour les pommes et volailles, les Etablissements Mazières pour la viande de porc et la charcuterie, Viandes de Corrèze pour les autres viandes.



### Les enfants de la classe de CE1 visitent la Tour César



Ce vendredi 4 mars, beaucoup d'émotions pour les enfants lors de la visite de la Tour César à Allasac ; certains ont eu des sensations fortes en montant dans la tour, ils ont été stupéfaits de voir le magnifique paysage depuis son sommet. Quelle récompense après les efforts pour monter !

Puis, le moment tellement attendu : prendre le train pour Uzerche en gare d'Allasac, sans oublier de composer son billet ! Il ne faut pas frauder ! Enfin, ils ont apprécié la visite de la gare d'Allasac.



### Classe de mer

Les 44 enfants de CM1 et CM2 de l'école sont partis en classe de mer sur l'île d'Oléron pendant cinq jours. Pendant cette semaine, sous un soleil radieux, ils ont pu découvrir le littoral atlantique.

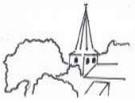
A travers des activités de plein air, ils ont étudié la faune et la flore, le principe des marées, la vie de l'huître, les différents types de pêches...

Ils ont également pris le bateau pour entrer dans La Rochelle par le vieux port avant de visiter l'aquarium. Cette sortie en mer leur a permis d'admirer le mythique Fort Boyard.

Pour clôturer ce séjour qui permettait également de travailler le vivre ensemble, la veille du départ, pour la première fois pour beaucoup, ils ont assisté à un coucher de soleil sur la plage.

Après les deux dernières années marquées par l'annulation de nombreux projets, cette classe de mer restera un souvenir impérissable.





## CCAS - Actions municipales



Dans le cadre de la réflexion menée par les membres de la CCAS, plusieurs actions peuvent être envisagées et organisées sur la commune à destination de toutes les personnes intéressées :

### ➤ Le réseau voisinier :

Et si je rendais visite à une personne qui se sent seul ? Et si je recevais une visite ? Cette action vise à créer un réseau de bénévoles en capacité d'intervenir auprès des personnes isolées. Mise en place par Familles Rurales et l'instance de coordination d'Allasac, elle s'établit avec un encadrement professionnel soumis à une charte. Elle a pour but de préserver le lien social et de briser l'isolement.

### ➤ Ateliers santé – ASEPT du Limousin :

L'Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires du Limousin (ASEPT) a pour but de promouvoir et réaliser des actions de prévention et d'éducation de la santé, à destination des séniors, afin de développer des liens de proximité entre ces personnes. Plusieurs ateliers peuvent donc être mis en place sur la commune :



- **Atelier « Vitalité »** : sensibilisation sur les problèmes de vieillissement, clé du bien vieillir, agir pour préserver son capital santé
- **Atelier Mémoire « PEPS Eureka »** : lutter contre les troubles de la mémoire avec des méthodes applicables tous les jours
- **Atelier « Nutrition Santé Seniors »** : maintien de la qualité de vie, alimentation adaptée.
- **Atelier « Equilibre en bleu »** : mieux se déplacer, s'asseoir et se lever en confiance, marcher.
- **Atelier « Santé Vous Bien au Volant »** : maintien de l'autonomie et de la mobilité grâce à la conduite, responsabilisation, anticipation des dangers
- **Atelier « Cap bien être »** : Gestion du stress et des émotions face à la vie quotidienne.
- **Atelier « Préservons-nous »** : le confort de vie, physique, mental, émotionnel. Des ressources et des astuces pour se préserver au quotidien.
- **Atelier « Numérique »** : Permettre à chacun de devenir autonome avec l'outil informatique et la navigation sur internet. Ordinateur ou tablette fournis à chaque séance.

L'ensemble de ces ateliers est ouvert aux personnes de plus de 55 ans.

Ils sont conduits par des animateurs formés et encadrés par l'ASEPT du Limousin.

### ➤ France Alzheimer Corrèze – Signature de la charte commune aidante courant avril

L'adhésion à l'association, des malades et aidants, permet de participer à des formations, des animations, des groupes de parole, des ateliers (gym cerveau, musical, arts plastiques, loto, thé dansant, soutien psychologique ...).

### ➤ ADAPAC –

Cette association vous propose divers ateliers dont des sorties marches extérieures et pique-nique, gymnastique douce, équilibre pied, sophrologie.

**Faites-vous connaître auprès des services de la Mairie qui se charge de recenser toutes les personnes intéressées pour organiser la mise en place des ateliers qui ne seront organisés qu'avec un nombre suffisant de participants.**



# COMPTE ADMINISTRATIF 2021

## Sections fonctionnement et investissement

### SECTION FONCTIONNEMENT

	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		176 088,21 €
Opérations de l'exercice	382 223,16 €	544 644,20 €
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>		<b>338 509,25 €</b>

### SECTION INVESTISSEMENT

	Dépenses ou déficit en €	Recettes ou excédents en €
Résultats reportés		257 376,98 €
Opérations de l'exercice	169 869,07 €	314 760,31 €
Résultats de clôture		402 268,22 €
Restes à réaliser	502 820,11 €	
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>100 551,89 €</b>	

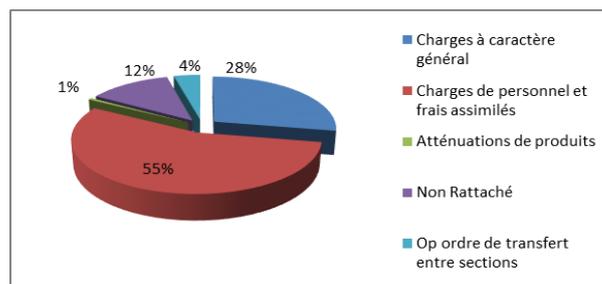
Les dépenses d'investissement s'élèvent à 169 869,07 €. Elles ont été subventionnées à hauteur de 46 116 € réparties entre l'Etat et le CD19. Elles concernent principalement :

- L'achat du nouveau tracteur pour un montant de 55 500 € TTC (subvention de 15 000 € du CD19 + reprise de deux anciens tracteurs pour 5000 €)
- Les travaux de voirie 2021 pour un montant de 51 534 € TTC (subvention de 26 972 € du CD 19)
- L'achat d'un Tableau Blanc Interactif pour la nouvelle classe de l'école pour 4 116 € TTC (subventions de 1 029 € du CD19 et de 1 715 € de l'Etat)

Ainsi que pose d'un escalier neuf à la cantine, travaux d'étanchéité de toiture à l'école, mise aux normes électriques de tous les bâtiments communaux, changement du volet roulant de la mairie et du mécanisme d'automatisation, installation alarme incendie au foyer, mixeur professionnel et réfrigérateur cantine, tables pique-nique à l'étang dont une avec accessibilité, portique étang, souffleur, logiciels mairie, peinture volets commerce, peinture WC foyer.

### Répartition des Dépenses de Fonctionnement 2021 :

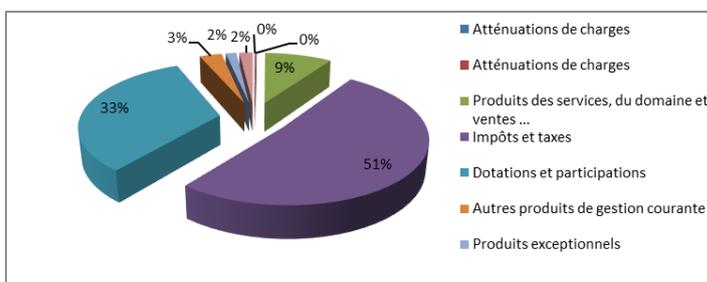
011	Charges à caractère général	106 381,39
012	Charges de personnel et frais assimilés	210 844,13
014	Atténuations de produits	2 215,00
	Non Rattaché	47 600,94
042	Op ordre de transfert entre sections	15 181,70



A noter qu'avec la crise du Covid les frais liés au remplacement de personnel, nettoyage des classes, produits d'entretien, frais de chauffage dus à l'ouverture des classes ont nettement augmenté. Egalement le cadre de la loi Egalim qui nous fait augmenter les achats en denrées alimentaires de proximité. Et bien entendu toutes les augmentations énergétiques qui impactent les dépenses de fonctionnement.

### Répartitions des Recettes de Fonctionnement 2021 :

013	Atténuations de charges	369,65
014	Atténuations de charges	1 050,00
70	Produits des services, du domaine...	50 253,96
73	Impôts et taxes	278 968,60
74	Dotations et participations	179 477,82
75	Autres produits de gestion courante	16 602,11
77	Produits exceptionnels	7 991,20
042	Op ordre de transfert entre sections	9 930,86



Les pôles de recettes se ventilent principalement sur les impôts et taxes et les dotations et participations de l'Etat, l'attribution de compensation de l'Agglo de Brive, mais également cette année la dotation de solidarité rurale cible de 42 000 € que la commune ne percevait pas jusqu'alors.

A ce jour, la commune de Sadroc n'est plus endettée. Le dernier prêt en cours a été soldé en 2021 ce qui laisse une visibilité très appréciable pour mener de futurs projets dans les années à venir.



# BUDGET 2022

DEPENSES	RECETTES
----------	----------

## FONCTIONNEMENT

		oo2	Excédent de fonctionnement n-1	237 957,36	
11	Charges à caractère général	177 680,00	13	Atténuations de charges	1 000,00
12	Charges de personnel et frais assimilés	263 600,00	70	Produits des services, du domaine et ventes ...	35 400,00
14	Atténuations de produits	3 000,00	73	Impôts et taxes	262 000,00
65	Autres charges de gestion courante	74 300,00	74	Dotations et participations	142 900,00
67	Charges exceptionnelles	2 242,36	75	Autres produits de gestion courante	15 000,00
68	Provisions pour créances	135,00	77	Produits exceptionnels	700,00
Total des opérations réelles		520 957,36	Total des opérations réelles		694 957,36
<b>23</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>173 000,00</b>			
42	Op ordre de transfert entre sections	1 000,00	42	Op ordre de transfert entre sections	0,00
Total des dépenses de fonctionnement		<b>694 957,36</b>	Total des recettes de fonctionnement		<b>694 957,36</b>

## INVESTISSEMENT

RAR					
Dép	restes à réaliser	502 820,11	oo1	résultat reporté	402 268,22
20	Bâtiments et installations	0,00	13	Subventions d'investissement (hors 138)	132 000,00
-	Total des opérations	320 000,00	10	Dotations, fonds divers et réserves	116 551,89
16	Emprunts et dettes assimilées	6 680,00	165	Dépôts et cautionnements reçus	4 680,00
Total des opérations réelles		326 680,00	Total des opérations réelles		655 500,11
			<b>21</b>	<b>Virement de la section fonctionnement</b>	<b>173 000,00</b>
40	Op ordre de transfert entre sections	0,00	40	Op ordre de transfert entre sections	1 000,00
Total des dépenses d'investissement		<b>829 500,11</b>	Total des recettes d'investissement		<b>829 500,11</b>

## Tarifs communaux

TARIFS COMMUNE DE SADROC 2022			
LOCATION DU FOYER		CANTINE SCOLAIRE 2021 - 2022	
Habitants de la commune (Week-end)	100,00 €	Tarif enfant	2,75 €
Forfait chauffage (Novembre à Mars)	25,00 €	Tarif adulte	5,10 €
Associations de la commune	Gratuit	GARDERIE SCOLAIRE	
Caution ménage	200,00 €	1er et 2ème enfant de la même fratrie	1,00 €
Caution dégâts matériels	600,00 €	3ème enfant et suivant de la même fratrie	0,50 €
LOCATION DU COURT DE TENNIS		BIBLIOTHEQUE	
Carte annuelle jeune (-18 ans)	25 €	Habitants de la commune	Gratuit
Carte annuelle adulte	50 €	CIMETIERE ET COLOMBARIUM	
Carte annuelle famille	70 €	Ancien cimetière	
Carte mensuelle juin, juillet, aout, septembre individuelle / couple	30 / 35 €	Concession simple 1,20 m x 2,50 m	100,00 €
Ticket horaire du court	5 €	Concession double 2,40 m x 2,50 m	200,00 €
Licence adulte	30 €	Nouveau cimetière	
Licence jeune	20 €	Concession simple 1,20 m x 2,50 m	150,00 €
PECHE A L'ETANG DES FAURES		Concession double 2,40 m x 2,50 m	300,00 €
Carte annuelle adulte	50 €	Mini concession 1 m x 1,50 m	75,00 €
Ticket journalier adulte	5 €	Case colombarium	500,00 €
Ticket journalier enfant (8 à 12 ans)	3 €		
Enfant jusqu'à 8 ans	Gratuit		



## REALISATIONS

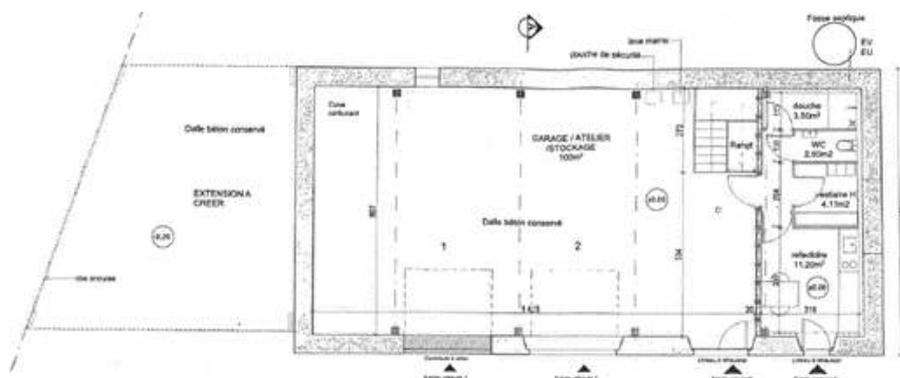
### Réhabilitation d'une grange en local technique :

Les travaux de réhabilitation de la grange communale se situant chemin des accacias vont débuter début avril.

Les entreprises retenues pour les 8 lots sont :

<b>Lot 1</b>	SARL FERNANDES	Maçonnerie
<b>Lot 1 bis</b>		
<b>Lot 2</b>	DB ZINC	Charpente Couverture
<b>Lot 3</b>	LACHEZE	Menuiserie Ext et Int
<b>Lot 4</b>	GOURSAT	Plâtrerie
<b>Lot 5</b>	ELEC 19	Electricité
<b>Lot 6</b>	FRANCY	Plâtrerie Sanitaire
<b>Lot 7</b>	CCA	Revêtements de sols
<b>Lot 8</b>	GOURSAT	Peinture

Christian Valadas, architecte suivra les travaux pour la commune. Le montant total des travaux s'élèvera à 165 631,22 € HT. Le montant des subventions obtenues par les différents partenaires de la commune (Etat, Département, Agglo) s'élève à 117 232,50 €. Soit un reste à charge pour la commune de 48 398,72 €. La TVA sera récupérée sur le budget 2024. Cette grange permettra d'avoir un local technique adapté, aux normes de travail actuelle pour les agents municipaux et modernisera le service pour la commune. Tout le matériel communal pourra y être stocké.

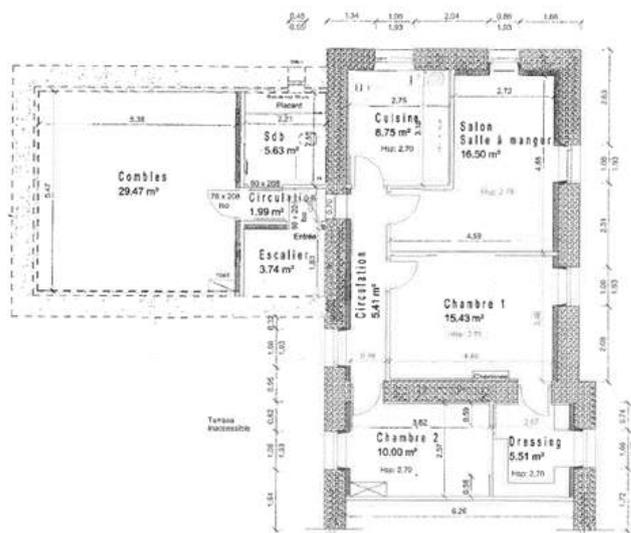


### Réhabilitation d'un appartement au dessus de l'école :

L'appartement Est, au dessus de l'école, va être également réhabilité cette année. Les travaux commenceront début avril. Les travaux d'isolation et de modernisation des locaux permettront une gestion énergétique plus saine pour les locataires et à la commune de louer un appartement propre et sain.

Les entreprises retenues pour les 7 lots sont :

<b>Lot 1</b>	Couverture	DB ZINC
<b>Lot 2</b>	Menuiseries extérieures	SARL ATELIERS DES CHARMILES
<b>Lot 3</b>	Plâtrerie isolation	DESCAT
<b>Lot 4</b>	Revêtement sol - Faïence	SOLS ET PEINTURES BRIVISTE
<b>Lot 5</b>	Electricité - VMC	ELEC 19
<b>Lot 6</b>	Plomberie - SDB	ETS HAAS
<b>Lot 7</b>	Cuisine équipée	SOCOO'C



Le cabinet Dejante suivra les travaux pour la commune. Le montant total des travaux s'élèvera à 58 222,69 € HT. Le montant des subventions obtenues par les différents partenaires de la commune (Département, C2E aide à la rénovation) s'élève à 27 227,00 €. Soit un reste à charge pour la commune de 30 995,69 €. La TVA sera récupérée sur le budget 2024.



## ASSOCIATIONS

### Les associations de la commune :

Associations	Président	Tél.	E-mail
Amicale de beloteurs	René Mounier	06 76 57 56 89	-
Anciens combattants	Marinette Mounier	-	-
APE Assoc. des Parents d'élèves	Sandrine Risacher	06 67 05 72 83	aperpisadrocstbonnetstpardoux@outlook.fr
Entente bouliste du plateau	Gérard Risacher	06 86 81 58 08	wall.ger@hotmail.fr
Entente foot Perpezac-Sadroc	Fanny Noilletas	06 31 93 85 41	ententeperpezac-sadroc@gmail.com
FNACA	Robert Bordas	-	René.farge@neuf.fr
Foyer Rural et Festif	Patricia Bordas	06 88 68 54 51	frrsadroc@gmail.com
Société de chasse	Laurent Farges	06 70 63 42 88	-
Tennis Club de Sadroc	Jérôme Rivière	06 88 88 66 04	jugebricout@orange.fr

**L'APE (Association des Parents d'Elèves)** permet de financer en partie les activités pédagogiques des écoles du RPI (intervenants musique, cinéma, théâtre, voyages scolaires etc....).

Pour cela, les bénévoles ont déjà organisé une vente de chocolats et de sapins à Noël et de fleurs au début du printemps. **Nous allons enfin pouvoir organiser notre « loto » il aura lieu le 7 mai prochain à la salle des fêtes d'Estivaux.** Nous aimerions aussi nous rassembler aux beaux jours pour une kermesse.

Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale du 24/09/2021 et les membres du bureau de l'association des Parents d'Elèves du RPI sont :

La présidente : Mme RISACHER Sandrine

La vice-présidente : Mme GHILARDI Sophie

La trésorière : Mme BRAIDY Carole

La trésorière adjointe : Mme MIGOT Christelle

La secrétaire : Mme D'EXPORT Laetitia

La secrétaire adjointe : Mme Sandra BAC

Venez « aimer » notre page Facebook « APE RPI » et partager vos idées.

Nous remercions la mairie pour son soutien, tous les membres actifs et bénévoles.

Nous rappelons à tous les parents d'élèves que votre aide est précieuse, n'hésitez pas à rejoindre l'association ou vous libérer quelques heures pour les manifestations.

Article de S Risacher, présidente

### **Tennis club Sadrocois**

Avec l'arrivée des beaux jours et la levée des restrictions (enfin) des mesures sanitaires, les conditions sont réunies pour nous permettre de réinscrire une équipe pour le championnat d'été en espérant être assez nombreux à pouvoir participer. Les matchs devraient se dérouler les dimanches du mois de mai.

N'hésitez pas à venir nous voir et prendre des renseignements pour venir nous rejoindre. Notre effectif ne fait malheureusement pas en rajeunissant. La pandémie a fait des dégâts autres qui passent un peu inaperçus : recul d'inscriptions des jeunes et adolescents au club de sport, repli sur les écrans, ...

Nous devons tous faire un effort pour relancer la vie de nos petites communes, tennis, foot, pétanque, foyer, ...

Je rappelle aussi que la plupart des dimanches matin, si la météo est clémente, nous essayons de jouer pour garder un contact avec notre sport.

Article de J. Rivière, président



## LES ASSOCIATIONS

### Foyer rural et festif



Après deux années de repos forcé, l'arrivée du printemps était très attendue par les membres du foyer. Durant l'hiver et malgré les restrictions sanitaires nous avons quand même pu nous réunir et élaborer un calendrier pour le printemps et la saison estivale à venir.

Après réflexion nous avons décidé de relancer pour sa 15<sup>ème</sup> édition la Randonnée des Fours et des Moulins ; mais au moment où nous avons déposé notre dossier en sous-préfecture il a fallu faire des choix et repenser son organisation. C'est pourquoi cette année en lieu et place de nos gargantuesques ravitaillements alimentés par notre pain cuit dans les fours à bois, nous n'avons pu que proposer au départ un baluchon garni et au retour pour ceux qui le désiraient un plateau repas.

Cette manifestation d'importance qui demande une organisation rigoureuse a réuni cette année ..... participants, répartis en 687 marcheurs et 186 vététistes .

A l'occasion de cette randonnée le foyer a parrainé l'association « Les Oreilles d'Arthur » association dont vous trouverez le descriptif et les coordonnées dans un article suivant :

Arthur petit blondinet de deux ans aux yeux bleus, charmant et charmeur né sans oreilles et sans conduits auditifs qui ne demande qu'à entendre comme tous les enfants de son âge.

Nous avons aussi au cours de ces réunions mis en place un calendrier, en voici le programme qui reste à affiner.

Les 6 et 7 Août prochains la fête annuelle qui prendra cette année un caractère sportif et ludique, avec bien sûr son traditionnel Cluedo géant, un concours de pétanque ou de belote à définir ; le dimanche des jeux inter lieux dits au plan d'eau des Faures. Commencez à en parler autour de vous et former vos équipes nous vous attendons nombreux.

Le 17 septembre en partenariat avec la municipalité un forum des associations.

En fin d'année projection sur écran géant de certains matchs de la coupe du monde de football.

D'autres idées sont les bienvenues.

Article de P. Bordas présidente du foyer

### Les oreilles d'Arthur

Arthur est un petit garçon de 2 ans qui est né sans oreilles et sans conduits auditifs.

Nous avons créé l'association les oreilles d'Arthur pour pouvoir récolter des fonds pour permettre à Arthur d'entendre comme tous les enfants de son âge.

Arthur va pouvoir pallier son handicap car il existe deux chirurgiens américains dans le monde qui sont capables de reconstruire un tympan, un conduit auditif et un pavillon.

Nous avons besoin de votre aide car le coût de ces deux opérations est très important..

Vous pouvez nous retrouver sur les réseaux sociaux (facebook, insta) et sur notre site internet: [lesoreilles-darthur.com](http://lesoreilles-darthur.com). Nous avons mis également une cagnotte en ligne via Hello Asso les oreilles d'Arthur.

Chaque Euro est important pour nous... Nous sommes déjà très heureux de tout cet élan de solidarité autour d'Arthur.



### Article Anciens combattants – ACPG

Après avoir vu passer en 1940 les réfugiés puis les convois des troupes allemandes et subir les horreurs de l'occupation, ensuite la guerre d'Algérie où les appelés du contingent étaient en première ligne, nous ne pensions pas voir une nouvelle guerre si près de chez nous.

La crise sanitaire s'étant atténuée les cérémonies ont été célébrées à la Stèle du Malpas le 10 juin, le 11 novembre au Monument à Sadroc et le 15 novembre à la Stèle de la Besse à Ste Féréole. Il y avait à peu près la même assistance que les années précédentes.

Avec la maladie ou l'âge, beaucoup de nos adhérents ne peuvent plus assister aux cérémonies mais ils ont une pensée pour elles.

Gardons l'espoir que la situation actuelle qui est inquiétante ne s'aggravera pas et venez nombreux à notre monument le 8 mai pour l'anniversaire du 8 mai 1945.

Article de M. Mounier, Présidente



## LES ASSOCIATIONS

### Amicale des beloteurs

Le 6 janvier 2022, le comité directeur s'est réuni au foyer. Tous les membres étaient présents.

Pour raisons sanitaires, l'Assemblée générale traditionnellement prévue en janvier a été annulée et reportée au samedi 28 mai à 11h.

Un concours de belote est envisagé pour le dimanche 1er mai.

Deux nouvelles adhérentes nous ont rejoints :

- le 24 janvier : Mme Valette Régine de Tulle

- Le 7 février : Mme Lescure Françoise de Brive

Des anciens joueurs sont de retour :

- le 10 février : M. Pons Henri

- le 14 février : M. Crouzevielle Serge et Mme Monteil Michèle

Bienvenue à ces personnes

La relance du jeu de belote du 28 juillet 2021 nous avait amené 20 participants. Avec le temps, nous sommes aujourd'hui 32 adhérents.

J'invite toute personne intéressée par le jeu de belote à nous rejoindre le lundi après midi à la salle des fêtes.

Vous serez les bienvenus.

Article de R. Mounier

### Entente Perpezac Sadroc :

Suivant notre dernier article d'octobre 2021, nous revenons vers vous afin de vous apporter des nouvelles de notre club de football ; l'entente Perpezac Sadroc.

En effet, après cette trop longue période d'arrêt due à la pandémie et la mise en place d'une nouvelle organisation sportive avec l'arrivée d'un nouveau coach venant de Brive : Hafid RHIBA, nos amis se sont remis en selle afin de pouvoir partager notre passion qu'est le football.

Nos 2 équipes séniors ont connu et connaissent encore des résultats mitigés. A la fin février 2022, l'équipe 1 est classée 5<sup>ème</sup> SUR 10 AVEC 2 MATCHS EN RETARD en 1<sup>ère</sup> division de district, l'équipe B, et ses problèmes d'effectif, 10<sup>ème</sup> sur 12 avec également 2 matchs en retard en 4<sup>ème</sup> division. La satisfaction venant de l'équipe féminine à 8 qui se classe seconde dans la 2<sup>ème</sup> division de la Corrèze derrière Argentat. Il faut noter que cette saison, nos équipes ont été éliminées prématurément des diverses coupes départementales, le regret venant toujours de la pandémie qui nous a malheureusement tous touchés et dont l'arrêt des activités sportives n'a pu permettre à nos féminines d'essayer de glaner un titre lors de la finale de la coupe de la Corrèze.

Le déploiement en début de saison de nos équipes de jeunes, qu'elles soient en nom propre pour les U7 et U11, ou avec le regroupement de l'entente du barreau pour les autres catégories, s'est malgré tout bien passé avec des résultats positifs.

Et comment ne pas oublier notre équipe de vétérans dont l'activité a également été impactée par le Covid, mais après le traditionnel repas de fin d'année, ils sont prêts à mettre le cœur à l'ouvrage pour affronter leurs amis corréziens le jeudi soir et se retrouver amicalement autour d'un bon repas.



Les entraînements et les matchs joués à Sadroc ont permis de revoir nos couleurs dans la commune et de croiser quelques anciens passionnés du ballon rond.

Je remercie enfin la commune pour le soutien financier avec l'octroi de la subvention annuelle qui permet de faire face à la réduction des activités festives en 2021.

En ce qui concerne l'année 2022, l'affaiblissement de la pandémie permettra à tous de se retrouver lors du repas paëlla agrémenté d'un karaoké, de notre tournoi de pétanque, de notre tournoi de sixte de football ou bien d'autres manifestations dont nous ne manquerons pas de vous faire part.



Sportivement vôtre, Philippe BESSE, VICE-PRESIDENT de l'Entente Perpezac Sadroc



# SYNDICAT DES EAUX de PERPEZAC LE NOIR

**Le Syndicat Intercommunal des eaux de Perpezac le Noir**, regroupe 6 communes : Perpezac Le Noir ; ST Pardoux l'Ortigier ; Estivaux ; Sadroc, ST Bonnet l'Enfantier et Vigeois (seulement trois villages Bleygeat, Le Bois Coutal, La Garenne plus une partie des Rebières).

Le Bureau du Syndicat des Eaux est constitué comme suit :

- **Président** : M. Laurent MERGEY (Perpezac Le Noir).

- **Vice-Présidents** : M. Alain BOISSERIE (Estivaux), Mme Nadine BUGÉ (Saint Bonnet l'Enfantier) et M. Stéphane BRUXELLES (Sadroc).

- **Secrétaire** : Mme Martine DUMOND (Saint Pardoux l'Ortigier).

Les effectifs, quatre agents :

Mme Lydie LASCAUX, en charge de l'administratif ; M. Noël MOUNIER, Responsable des Services Techniques ; M. Pierre MAZUBERT, Technicien ; M. Sébastien BEL, Technicien.

Nous avons également recruté en 2021 un jeune apprenti, M. Sicard Raphael.

Pour l'année 2022, notre responsable de l'administratif et de la comptabilité, Mme Lydie Lascaux va faire valoir ses droits à la retraite. Nous remercions cette personne pour son implication dans la bonne marche du Syndicat durant 17 années. Mais nous savons tous que de nouveaux horizons, de nouveaux défis l'attendent ! Et nous lui souhaitons de bien profiter de sa vie retraitée.

Son remplacement est prévu au cours du premier semestre 2022.

## Un peu de Technique ...

L'agglomération de Brive (CABB) nous a délégué la gestion de l'eau potable pour les communes d'Estivaux, Saint Bonnet, Saint Pardoux et Sadroc, permettant ainsi de conserver nos captages et nos forages. Notre Eau provient principalement de différents captages issus de nos sources, et en complément nous utilisons plusieurs Forages. L'eau est ensuite acheminée dans notre Station de traitement qui assure le filtrage du Fer et du Manganèse, une reminéralisation ainsi qu'un traitement aux ultra-violettes. Ce procédé nous permet de ne pas ajouter de Chlore et de conserver le goût de l'eau dans son état naturel. Pour conserver cette qualité de l'eau, chaque année, de nombreux travaux de modernisation sont réalisés (remplacement des conduites anciennes, remplacement des compteurs usagés et bien d'autres travaux).

Souhaitons que cet état perdure dans le temps !

## Les assises de l'eau...

Les Assises de l'Eau se sont déroulées à Tulle le 23 novembre 2021 sous l'égide de Mme La Préfète de la Corrèze, du Président du Conseil départemental et du Président de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, en présence de nombreux élus, Présidents des Communautés de Communes, Présidents des Syndicats des Eaux, Maires, Présidents d'associations, et bien d'autres personnalités encore.

Lors des débats, il a été rappelé que l'année 2026 prévoit l'application de la Loi « NOTRe » (Nouvelle Organisation Territoriale de la République), et le transfert de la compétence Eau Potable aux EPCI (Communauté de Communes).

Ce dossier appelle à notre plus grande vigilance et nous le suivons attentivement.

Les travaux importants réalisés en 2021 :

- renforcement d'une conduite d'eau pour la création d'un lotissement à St Bonnet l'Enfantier (lotissement Les Coquelicots - 19 lots) ;
- déplacement d'une conduite à St Pardoux l'Ortigier pour la création d'un champ de panneaux photovoltaïques (en cours) ;
- rénovation des conduites au Bariolet haut - route de la Bastide à Perpezac le Noir.
- rénovation des conduites - le bourg d'Estivaux (dernière tranche).

## Les modules radios

Autre particularité technique, le Syndicat a commencé à installer des « modules Radio » sur les compteurs existants et cette opération va se poursuivre durant toute l'année 2022, ce nouveau procédé nous permettra de gagner du temps lors de la relève, de sécuriser les données des index, d'éliminer les risques d'erreurs lors de la saisie, et de détecter une surconsommation (suspicion de fuite).

## Les bonnes nouvelles ...

Le tarif du mètre cube d'eau consommée et l'abonnement annuel demeurent inchangés pour 2022.

## L'effet COVID ...

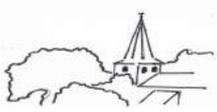
Les réparations du Château d'eau de Perpezac le Noir ont pris du retard, (livraison des matériaux, manque de personnel pour ne citer que les plus importantes). Ces travaux consistent à refaire l'enduit de la cuve, remplacer les conduites en fonte par de l'inox et assurer le maintien de la fourniture en eau durant les travaux.

## Pour conclure ...

Mon unique objectif est bien de conserver notre eau en qualité mais aussi en quantité tout en continuant à optimiser au maximum les coûts.

Laurent MERGEY  
Président du Syndicat Des Eaux.





## SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT

Depuis le 1er janvier 2022 et pour une durée de 7 ans, SUEZ est le nouvel exploitant de l'agglomération de Brive pour les services de l'eau et de l'assainissement.

**Notre commune n'est concernée que pour le service de l'assainissement collectif** puisque l'Agglo de Brive délègue la compétence eau, au Syndicat des eaux de Perpezac le Noir.

Ce changement s'accompagne d'une année de transition pour la facturation de l'assainissement :

- ◆ En janvier 2022 : les abonnés ont reçu une facture de solde de l'ancien opérateur SAUR pour la totalité des consommations 2021, calculées sur la base de l'index de votre compteur relevé en 2021 et proratisées jusqu'au 31 décembre 2021.
- ◆ En mars 2022 : une facture de SUEZ pour l'abonnement du premier semestre.

Puis, à partir de Juillet 2022, la facturation reprendra un cycle normal avec 2 factures annuelles de SUEZ pour les abonnés qui n'auront pas choisi la mensualisation :

- ◆ Une en Juillet 2022 basée sur une estimation de consommation,
- ◆ Une autre en Janvier 2023 pour le solde des consommations 2022.



Les abonnés mensualisés recevront une facture unique en janvier 2023.

Pour une meilleure maîtrise de votre budget, vous aurez la possibilité de procéder à la mensualisation de vos paiements dès la réception de votre 1ère facture de SUEZ en mars.

Un accueil téléphonique est également à la disposition des abonnés :

☎ 05 67 80 67 68, du lundi au vendredi de 8h à 19h, samedi de 8h à 13h, hors jours fériés, pour effectuer vos démarches et répondre à vos questions.

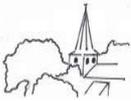
☎ 05 67 80 67 69, pour les urgences et assistance technique survenant sur le réseau public 24h sur 24 et 7j sur 7 avec délais d'intervention avancés à moins de 2h.

Un accueil physique est ouvert au public :

A Brive, 3 av. Roger Roncier du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Lors des périodes de facturation, cet accueil sera ouvert 2 semaines du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30.

💻 Un site internet avec un espace « mon compte en ligne » sera accessible courant mars : <http://eau-agglodebrive.toutsurmoneau.fr>

A noter qu'avec l'arrivée de l'opérateur SUEZ sur le territoire de l'Agglo, les tarifs de l'assainissement vont être uniformisés sur les 48 communes de l'Agglo de Brive. La commune de Sadroc ayant des tarifs parmi les plus faibles depuis de nombreuses années, l'augmentation sera conséquente. Vos élus ont obtenu un étalement de cette augmentation tarifaire par lissage sur 6 ans de façon à étaler les coûts pour les ménages concernés.



## SIRTOM – Modification des jours de collecte

Dans le cadre d'une gestion des déchets permettant de trier tous les emballages et de diminuer les ordures ménagères résiduelles incinérées, le SIRTOM de la Région de Brive s'est engagé également vers l'optimisation des collectes. La mise en place de ces nouvelles collectes engendre une diminution des fréquences de ramassage.

Ø La collecte des ordures ménagères - bac à couvercle marron s'effectuera

**A COMPTER DU LUNDI 28 MARS 2022 les LUNDIS DES SEMAINES IMPAIRES**

Ø La collecte des emballages ménagers recyclables - bac à couvercle jaune s'effectuera

**A COMPTER DU LUNDI 04 AVRIL 2022 les LUNDIS DES SEMAINES PAIRES**

Par ailleurs, vous pouvez demander **gratuitement** le changement de volume des bacs, en nous contactant au N° vert **05 55 17 65 10** ou sur **www.sirtom-region-brive.net**

**Si votre jour de collecte « tombe » un jour férié : la collecte est systématiquement reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.**

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
jour férié lundi ou mardi : collecte reportée au mercredi			→		
jour férié jeudi ou vendredi : collecte avancée au mercredi			←		

## Les déchèteries

**18 DÉCHÈTERIES A VOTRE SERVICE, A MOINS DE 15 KM DE VOTRE DOMICILE SUR LE TERRITOIRE DU SIRTOM DE LA REGION DE BRIVE**

### UNE DÉCHÈTERIE N'EST PAS UNE DÉCHARGE !

C'est un espace clos, propre et aménagé, qui permet de :

- recevoir vos déchets ne pouvant être collectés avec les ordures ménagères et tri
- recycler les déchets
- lutter contre les dépôts sauvages.

### CONDITIONS D'ACCÈS ET CONSEILS

- Accès gratuit et réservé aux habitants des communes adhérentes au SIRTOM.
- Les usagers indiqueront leur lieu d'habitation.
- Utilisation de véhicules légers attelés ou non d'une remorque.
- Utilisation de fourgons tôlés ou camionnettes, d'un poids total en charge maximum de 3.5 tonnes, non attelés, et de largeur carrossable inférieure ou égale à 2.25 mètres.
- Les camions bennes ou plateaux sont interdits sur les déchèteries de Brive.

### COMPORTEMENT SUR LE SITE

- Je trie au préalable mes déchets à jeter. Mes dépôts en seront facilités et plus rapides.
- Je dépose les déchets dans les bennes prévues à cet effet sans descendre à l'intérieur.
- Le gardien m'aide si j'hésite sur la destination des déchets ; J'écoute alors ses consignes.
- Je plie les cartons avant de les déposer dans le caisson.




## INFOS DÉCHETS

### Ordures Ménagères

2009	2019	2020
304	185	189
kgs/an/hab	kgs/an/hab	kgs/an/hab

Ensemble, fixons-nous un objectif pour 2025 : 150 kgs/an/hab

### Tri sélectif

2009	2019	2020
30	58	53
kgs/an/hab	kgs/an/hab	kgs/an/hab

### STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES !

C'est avec consternation que nous constatons trop régulièrement des incivilités aux pieds des conteneurs, bornes de tri ou devant les déchèteries. **Nous faisons appel au civisme de chacun** afin que de tels gestes ne soient plus récurrents. Dorénavant chaque commune sera plus vigilante et ces actes feront l'objet de dépôt de plainte systématique auprès des autorités concernées.

*Nous vous rappelons que ces dépôts relèvent d'une infraction aux règlements suivants :*

- arrêté municipal fixant les modalités d'enlèvement des ordures ménagères ;
- art. 73 du règlement sanitaire départemental ;
- art R.632-1 et R.635-8 du code pénal ;
- art.R.116-2 du code de la voirie routière.

**Les infractions à ces différents règlements peuvent faire l'objet de sanctions et notamment des amendes de la 1ère à la 5ème classe (de 38€ à 1500€).**



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE RAMASSAGE ET DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES  
 CS 11019 - Avenue du 4 juillet 1776 - 19315 Brive Cedex - Tel. 05 55 17 65 10 - N° vert 0800 204 054  
 sirtom@sirtom-brive.fr www.sirtom-region-brive.net Sirtom de la Région de Brive

Nous rappelons l'importance du civisme aux abords des containers de tri sélectif posés sur la commune. Merci de ne rien laisser aux abords et de trier correctement les déchets déposés. Les agents municipaux passent toutes les semaines pour tenir les lieux propres.



## SECTEUR D'ELECTRIFICATION

Le comité de secteur de Ste Féreole s'est réuni à Sadroc le vendredi 4 mars en présence de Jacques Labrousse et de Stéphane Bruxelles, délégués de la commune. Le rappel de programmation 2021 et le point sur les travaux 2022 ont été réalisés. Le compte administratif 2021 et le BP2022 ont été votés à l'unanimité des membres présents. Plusieurs chantiers en cours sur la commune pour cette année : extension de réseau à Vergnolles, à Bergeal et 2 extensions à la Brousse ; sécurisation à la Guillaumie et de fils nus à la Rue.

Le budget 2022 s'établit comme suit :

DEPENSES		RECETTES	
011. Charges à car. Généré.	325 172,00	704. Participation comm.	21 600,00
012. Charges de personnel	1 900,00	75. Autres produits	122 134,90
023. Virement à sect. Invest.	307 620,00	002. Résultat reporté	491 277,10
66. Charges financières	500,00		
<b>TOTAL</b>	<b>635 192,00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>635 192,00</b>

Les travaux de réhabilitation de l'éclairage public sur la commune sont terminés avec équipement des candélabres en ampoules LED (21 564,74 € à charge de la commune en section investissement).

Les études ont été réalisées pour programmation 2023 de l'enfouissement des lignes électriques, fibre et téléphone avec pose de l'éclairage public pour les zones du lotissement des Vergnes et de Bergeal.



## PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

### Exposition l'Aventure du Rail

Du mardi 4 au vendredi 14 janvier 2022 la commune a accueilli l'exposition « l'Aventure du rail » à la salle des fêtes de la commune, en association avec le Pays d'Art et d'histoire.

Cette histoire du rail, riche et passionnante du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours : le choix des tracés, la compagnie Paris-Orléans, les faits de guerre, les nombreux ouvrages d'art, la vie sur les chantiers à travers 17 panneaux à double niveau de lecture, un niveau pour les adultes et un pour les enfants.

Les visites se font faites en autonomie, au rythme de chacun.

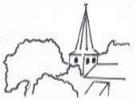
Les classes de l'école primaire de la commune ont bénéficié d'ateliers du patrimoine animés par un membre du Pays d'art et d'histoire.

Compte tenu des conditions sanitaires du moment, deux demi-journées ont été réservées pour les scolaires aux horaires suivants :

Le lundi 10 janvier de 13h20 à 16h30 pour les CE1/CE2

Le mardi 11 janvier de 13h20 à 16h30 pour les CM1/CM2.





## DE TOUT ... UN PEU

### **Elections présidentielles**

Les élections présidentielles se tiendront le 10 avril 2022 pour le premier tour et le 24 avril 2022 pour le second tour.

Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 19h.

### **Elections législatives**

Les élections législatives se tiendront le 12 juin pour le premier tour et 19 juin 2022 pour le second tour.

### **Départ de la Perception d'Allassac**

La Perception d'Allassac vient de baisser son rideau comme de nombreuses autres sur le territoire de la Corrèze. L'ensemble de ces perceptions sont regroupées sur la ville de Brive ce qui fait disparaître de nouveau un service de proximité pour les usagers ce que nous déplorons fortement. Nous remercions sincèrement Monsieur Mermet et son équipe pour tout le travail de proximité réalisé ces dernières années.

### **Espace France Service**

L'espace France Service situé à Perpezac le Noir est un service d'aide gratuit et ouvert à tous afin d'être accompagné dans toutes vos démarches administratives du quotidien. Il est fortement conseillé de prendre rdv par téléphone au 05 55 73 45 00.

### **Rappel des heures de tontes pour le printemps**

Avec l'arrivée des beaux jours et les besoins légitimes d'entretien des extérieurs, il est rappelé que les tontes de pelouses, travaux de bricolage ou jardinage bruyants doivent s'effectuer les jours ordinaires de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h uniquement.

### **Assistante maternelle**

Nous accueillons sur la commune une nouvelle assistante maternelle Mme Saulenc (06.15.55.99.12). Vous trouverez sur le site de la commune à la rubrique enfance/petite enfance, la liste des assistantes maternelles de Sadroc.

### **Transport scolaire – Rentrée 2022**

L'inscription de vos enfants au transport scolaire se fait directement via les services de l'Agglo de Brive en charge de la compétence transport. Informations et contacts : 05 55 74 99 24 ou [transportscolaire@agglodebrive.fr](mailto:transportscolaire@agglodebrive.fr)

### **Mesure de vitesses route du stade**

Suite à la demande de plusieurs riverains des mesures de vitesses seront réalisées sur la route du stade afin de mesurer l'ampleur du trafic, les tonnages et les vitesses des véhicules empruntant cette voie.

### **Troubles de voisinage liés aux animaux errants**

La divagation d'animaux sur la voie publique et chez le voisinage est interdite par le Code Général des Collectivités Territoriales. La Gendarmerie peut dresser en l'état un procès-verbal et les animaux errants peuvent être amenés en fourrière à Brive.

### **Pêche à l'étang des Faures**

La pêche est ouverte à l'étang communal des Faures les week-ends et jours fériés du 2 avril au 11 septembre. Les cartes sont en vente à la mairie et doivent être obligatoirement achetées avant la pêche. Le nombre de prises est limité à 6 par jour pour les truites, les appâts interdits et une seule ligne autorisée par pêcheur. Un lâcher de truites est effectué régulièrement. Attention : une surveillance sera assurée par les membres du conseil municipal et par un garde-pêche habilité.

### **Forum des associations**

Un forum des associations sera organisé le samedi 17 septembre afin de permettre à tous les administrés de rencontrer directement les associations présentes sur la commune. N'hésitez pas à vous déplacer pour ce moment qui se veut des plus convivial.

### **Point d'information touristique**

Le point d'information touristique ouvert l'an dernier restera ouvert cette année encore. En partenariat avec l'office de Tourisme de Brive. Vous y retrouverez des dépliants sur les sites touristiques des alentours. Geneviève et Vincent Labro se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

### **Tour du Limousin**

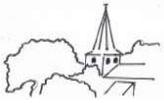
Le Tour du Limousin fera étape à Donzenac, village étape pour l'occasion, le 18 août prochain lors de l'étape Donzenac-Malemort.

### **Lecture de contes à la bibliothèque**

Une lecture de contes pour les enfants de 3 à 7 ans est organisée par nos bénévoles, à la bibliothèque, le samedi 7 mai de 10h30 à 11h.

Si vous êtes intéressé merci de vous inscrire à la mairie ou les samedis à la bibliothèque.

En fonction du succès remporté nous organiserons d'autres séances.



## LA VIE DE LA COMMUNE EN IMAGES



### Cérémonie du 11 novembre :

En présence des représentants des anciens combattants et des scolaires.



### Noël :

Décoration du bourg



### Foyer rural :

Les bénévoles prêts à nettoyer les chemins de randonnée



### Voyage scolaire :

Les enfants de CM2 à l'ODCV de l'île d'Oléron



### FNCA :

Repas des anciens le 24 mars 2022



### Randonnée du 27 mars :

Après l'effort !